

Suite des DÉCÈS.

NOMS.	PRÉNOMS.	AGE.			DATES DES DÉCÈS.	DÉCÈS SUIVANT LEUR NATURE.						
		Ans.	Mois.	Jours.		Appartenant à la population du département.	Indicés d'indigènes non Français.	De Français étrangers au département.	Morts de la violence.	Suicides.	Mortelles.	Morts accidentelles.
<b>FILLES.</b>												
Ranquet	Yvonne	"	"	10	30. avril 18/8.							
Ranquet	Marie	"	"	13	4. mai 18/8.							
Dolgy	Catherine	1	3	"	7. août 18/8.							
<b>FEMMES MARIÉES.</b>												
<b>VEUVES.</b>												
Karantard	Marie	61	"	"	3. mai 18/8.							
Billon	Guillemine	64	"	"	27. 2 <sup>o</sup> 18/8.							

Certifié conforme les Tables ci-dessus, aux registres de l'Etat civil de l'an 1858, par le Maire  
de la Commune de Mourville-haute.  
le 1<sup>er</sup> Janvier an 1859.  
(Scellé de la Mairie.)

Le Maire,

*Jaboulet*



Le présent registre, contenant huit feuillets de papier timbré, et destiné à recevoir les Actes de l'Etat civil pendant l'année mil huit cent cinquante-neuf, a été coté par premier et dernier, et paraphé en tous ses feuillets, par nous Président du Tribunal de première instance séant à Villefranche, arrondissement de Villefranche, département de la Haute-Garonne.

Fait double à Villefranche, le *Vingt* décembre mil huit cent cinquante-huit.

*Em. Lemoine*

Mairie de Mourville-haute.

arrondissement de Villefranche (Haute-Garonne).

Le dixième jour du mois de janvier au mil huit cent

cinquante-neuf, à cinq heures du soir.

acte de décès de Marguerite Louise (N. 29 22 22)

N<sup>o</sup> 1. Ce jourd'hui dans la maison d'habitation sise dans le village de Mourville-haute, à trois heures du soir, en présence de

notaires soussignés, a été déclaré le décès de

Madame Louise Louise, âgée de trente ans, demeurant à Mourville-haute, enterrée voisine de la défunte, et par le décès

antérieur de son mari, Monsieur Charles, âgé de quarante deux ans, demeurant à Mourville-haute, aussi voisin de la défunte, et propriétaire

de cette maison.

La déclaration a été faite par le sieur

Joseph, âgé de trente ans, demeurant à Mourville-haute, enterré

voisin de la défunte, et par le décès antérieur de son mari, Monsieur

Charles, âgé de quarante deux ans, demeurant à Mourville-haute, aussi

voisin de la défunte, et propriétaire de cette maison.

La lecture de cet acte a été faite par nous

notaires soussignés, en présence de Monsieur Charles, maire de

Mourville-haute, faisant fonction d'officier public de l'état civil

soverein, après nous être adresses au décès.

*Jaboulet*

N<sup>o</sup> 2.

Mariage

de

Monsieur

*Jaboulet*

Le dixième jour du mois de janvier au mil huit cent

cinquante-neuf, à trois heures du soir, à la mairie de

Mourville-haute, en présence de Monsieur Charles, maire de

Mourville-haute, faisant fonction d'officier public de l'état civil

soverein, après nous être adresses au mariage.

*Jaboulet*